

**CONDITIONS GÉNÉRALES SPÉCIFIQUES
AU SERVICE RETRAITS DÉPLACÉS ILLIMITÉS**

Dans le cadre de ce service, la Caisse d'Épargne s'engage à ne pas facturer les frais pour les retraits d'espèces par carte effectués aux DAB (Distributeurs Automatiques de Billets) d'une Caisse d'Épargne ou d'une autre banque située dans la zone Euro, quel qu'en soit le nombre.

Le prix du service est mentionné dans les Conditions Tarifaires disponibles en agence et sur le site internet de la Caisse d'Épargne.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE RHÔNE ALPES – CERA (Caisse d'épargne Rhône Alpes), Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital de de 1 150 000 000 euros dont le siège social est situé 116, Cours Lafayette – BP 3276 – 69404 LYON cedex 03, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 384 006 029, Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760 -1er Février 2020